

Libérer Jean Valjean

Les textes publiés dans ces pages ont pour but d'alimenter le débat. Ils n'engagent que leurs auteurs qui n'appartiennent pas à la rédaction de "La Libre Belgique".

Cinq années de bagne! C'est la première peine à laquelle a été condamné Jean Valjean. Motif: avoir volé un pain après avoir brisé la vitrine d'un boulanger. Si cette sentence, comme toute l'aventure qui suit, est le fruit de l'imagination, qu'on sait féconde, de Victor Hugo, elle n'a rien d'irréaliste: l'histoire de la justice pénale révèle, à l'égard des voleurs, une sévérité implacable inspirée par la protection, tenue pour allant de soi, du sacro-saint droit de propriété. Et si Hugo situe ses *Misérables* au début du XIX^e siècle, le sort de Jean Valjean n'est malheureusement pas encore devenu anachronique: nombreux sont ceux qui, aujourd'hui, se retrouvent derrière les barreaux pour des vols alimentaires ou des larcins du même acabit qui irritent les "honnêtes gens" et, si les bagnes ont été supprimés, le quotidien dans certaines prisons n'est guère plus enviable que celui des forçats du XIX^e.

Les "misérables d'aujourd'hui"

Le président Magnaud, tous les étudiants en droit en entendent parler: ayant eu l'audace de relaxer une voleuse de pain, il est un pionnier de l'"état de nécessité"! Pour l'acquiescement qu'il a osé prononcer – c'était en 1898 –, il fut vilipendé par la presse de droite mais encensé par Georges Clemenceau qui, dans le journal *L'Aurore*, lui attribua le surnom de "bon juge" que l'histoire pénale a conservé. Il n'a toutefois pas fait école, ce "bon juge"! Les "misérables d'aujourd'hui" qui invoquent leur dénuement pour expliquer un méfait se font souvent remarquer. Motif? Ils n'avaient qu'à choisir l'aide sociale au lieu de la dé-

linquance... Depuis quelques années, la presse se fait ainsi l'écho de condamnations à des peines de prison pour des vols de produits périmés jetés dans les poubelles des grands magasins! Certes, un voleur de pain ou de bicyclette ne va plus ipso facto en prison. Mais, faut pas qu'on l'y reprenne! Ni qu'il snobe le juge en restant à la rue ou dans sa cambuse au

lieu de se présenter au tribunal! S'il a un "casier", la "case prison" lui est à peu près garantie. Idem s'il fait défaut: alors qu'ils pourraient prendre l'absence d'un suspect poursuivi comme une marque de confiance, les juges y voient plutôt, outre un aveu de culpabilité, un manque d'intérêt et de respect. Pourtant le "défaut" n'est souvent qu'une politique de l'autruche causée par une

"distance culturelle": du coup, les prisons débordent de paumés qui n'ont tué ni violé personne mais qui n'ont pas pu se défendre...

Les exclus de la prospérité

Aux voleurs de biens de première nécessité (ou de l'argent pour s'en procurer) se sont ajoutés, signe des temps, les délinquants "routiers". Conduire sans permis parce qu'on n'a pas la possibilité de payer une auto-école ou sans assurance parce qu'on n'a pas de quoi régler les primes conduit aussi derrière les barreaux. Surtout si, comme Jean Valjean, qui après avoir volé un pain avait dérobé des couverts chez un évêque qui l'avait recueilli, il y a des récidives. Et si, par surcroît, vous êtes Rom, sans-papiers ou de peau foncée, les peines alternatives sont, osons le dire, moins "à votre portée". Résultat: la population pénitentiaire est faite, en majorité, des exclus de la prospérité. Une caricature? Interrogez donc les directeurs ou les visiteurs de prisons! Ce n'est pas un hasard si les pays qui combattent le plus les inégalités sociales et assurent une protection large des plus faibles ont un taux d'incarcération nettement inférieur à ceux de la Belgique ou de la France⁽¹⁾.

Pourquoi Franklin Roosevelt?

Parce qu'à peine élu président des États-Unis, il a vidé les prisons des trafiquants et consommateurs que la prohibition de l'alcool y avait entassés! Dès 1933, il s'est empressé de faire abroger l'amendement à la Constitution américaine qui depuis 1920 prohibait la production, la vente et même la consommation de boissons alcoolisées. Cet amendement qu'avaient arraché les "ligues de vertu", 13 ans plus tôt, non seulement n'avait pas réduit la consommation mais avait conduit, en re-

